

N° Hors série

PARTI SOCIALISTE - DÉPARTEMENT INTERNATIONAL



juillet 1994

# NOUVELLES INTERNATIONALES

MENSUEL

*Les 48 H de la FRATERNITÉ  
2/3 juillet 1994*

## RWANDA

### années 1993 - 1994

Compilation

# NOUVELLES INTERNATIONALES



juillet 1994

LE DÉPARTEMENT INTERNATIONAL  
20 rue de Solferino 75007 Paris

## RWANDA

1994 - 1994

**Nouvelles Internationales, Circulaire mensuelle du Département international du Parti Socialiste,**  
10 rue de Solferino 75007 Paris  
Tél 33/1/45 56 77 00 - Fax 33/1/45 56 79 53  
**Directrice du Département :** Renée FREGOSI ;  
**Rédaction :** Les membres du Département International ;  
**Réalisation :** Jean Pierre CROCHET  
Imprimerie du Parti Socialiste

Paris, le 2/3 juillet 1994

### **“Nouvelles Internationales”**

est l'un des canaux de communication du Parti Socialiste en matière internationale. Le Département international y rassemble les prises de position du P.S. ainsi que des analyses brèves des différents spécialistes qui alimentent sa réflexion, les compte-rendus des réunions organisées par le P.S. d'une part, celles auxquelles il a participé dans la période d'autre part, enfin, les principaux contacts pris par les responsables du département.

Chaque mois les interlocuteurs et partenaires du P.S. à l'étranger sont ainsi tenus informés de notre activité internationale. A l'occasion des congrès du parti et de grandes manifestations, le département international réalise, à partir des différents numéros mensuels de Nouvelles Internationales, des compilations reprenant chacune les éléments concernant une région du monde et parfois un pays qui fut particulièrement au centre des préoccupations de la société internationale et de l'action des socialistes.

Vous trouverez ainsi la compilation RWANDA réalisée à partir des numéros de Nouvelles Internationales depuis janvier 1993. Les autres compilations concernent l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Europe, le Moyen-Orient et le Maghreb, l'Asie-Pacifique, ainsi que des numéros particuliers pour l'ex Yougoslavie, l'Algérie.

Nous espérons que ces numéros spéciaux pourront constituer pour vous un matériau utile de travail et de réflexion.

Renée FREGOSI  
directrice du Département international

## Le sens des récents massacres

Les récentes violences (20-25 janvier) qui ont eu lieu dans la préfecture de Gisenyi (fief du Président Juvénal Habyarimana) ont fait 56 morts selon le bilan officiel et probablement trois fois autant. Ils représentent un changement qualitatif par rapport aux affrontements périodiques qui ont ensanglanté le pays depuis octobre 1990. En effet, les miliciens de l'ex-parti unique MRND s'en sont pris non seulement à la minorité tutsie mais aussi aux Hutus "subversifs" de l'opposition.

Ce développement a été causé par le récent accord gouvernement/guérilla du FPR signé à Arusha, aux termes duquel ce mouvement devait accéder à un partage du pouvoir. Bien que le FPR soit à 90 % tutsi, les partis hutus d'opposition sont prêts à partager le pouvoir avec lui. C'est à cette alliance, évidemment majoritaire, que s'en sont pris avec violence les hommes du MRND et les commandos extrémistes CDR avec lesquels ils ont désormais partie liée.

Ces massacres posent une fois de plus la question du rôle dans le pays d'un corps expéditionnaire français censé "maintenir la paix" et qui ne doit pas apparaître comme le soutien, même indirect, du régime en place.

ARTICLE DE NOUVELLES INTERNATIONALES, NUMÉRO 100 DU 4 FÉVRIER 1993

**J**e m'interroge sur la décision d'envoyer de nouvelles troupes françaises au Rwanda, alors que les violations des Droits de l'Homme par le régime du général Habyarimana ne cessent de se multiplier.

J'espère que soit notre Ministre de la coopération trouvera à Kigali des raisons convaincantes à une présence militaire qui apparaît aujourd'hui comme un secours à un régime dictatorial aux abois, soit il sera mis fin à cette présence.

DÉCLARATION DE GÉRARD FUCHS DU 28 FÉVRIER 1993

**L**a tragédie du Rwanda n'est pas que l'affrontement entre une armée régulière et des "rebelles", entre des Hutus et des Tutsis. C'est aussi la logique du pire voulue par ceux qui ont refusé l'application des accords politiques conclus à Arusha en Tanzanie, le 4 août 1993. Ils prévoyaient la participation de tous aux institutions et l'organisation d'élections libres en 1995. La présence sur place de la MINUAR, force des Nations-Unies de 2500 membres n'aura rien empêché.

La Communauté internationale doit peser pour l'application de ces accords. Si non, la violence actuelle continuera d'alimenter le flot des Rwandais réfugiés dans les pays voisins et les risques de déstabilisation des pays de la région. Les événements de Kigali conduisent, une nouvelle fois, à s'interroger sur le rôle des anciennes puissances coloniales et sur la nature du mandat des forces des Nations-Unies et à réfléchir à une réforme de cette organisation.

EDITORIAL DE PERVERCHE BERÈS, LETTRE DE VENDREDI DU 15 AVRIL 1994

**L**a poursuite des combats et des massacres au Rwanda, la situation humanitaire catastrophique qui y prévaut, souligne l'urgence d'une solution politique.

Le Parti Socialiste appelle la France et la communauté internationale à mettre tout en oeuvre pour que soit appliqué l'accord d'Arusha qui peut apporter une solution durable du conflit. Cet accord a désigné comme Premier ministre, Faustin Twagiramungu, encore en vie aujourd'hui et qui est un homme clé de la situation. Alors que les représentants du gouvernement intérimaire monocolore viennent d'être reçus par les autorités françaises, le PS demande à ces dernières de consulter l'ensemble des parties rwandaises signataires d'Arusha pour favoriser l'application de l'accord de paix.

COMMUNIQUÉ DE PERVERCHE BERÈS DU 28 AVRIL 1994

## Rwanda : un conflit politique

*Depuis l'attentat du 6 avril qui a coûté la vie aux présidents rwandais et burundais, Juvénal Habyarimana et Cyprien Ntaryamira, Kigali et le territoire du Rwanda sont le théâtre de combats meurtriers et de massacres à grande échelle : des dizaines de milliers de morts selon le comité international de la Croix rouge et des affrontements sporadiques ont repris à Bujumbura, capitale du pays voisin, le Burundi.*

Après la nécessaire évacuation des ressortissants européens, Belges et Français pour la plupart, une relative indifférence a succédé à une émotion légitime. En décidant, le 21 avril, de ramener à 270 les effectifs de sa mission d'assistance au Rwanda (Minuar), l'ONU, qui avait dépêché 2.500 casques bleus pour veiller à l'application des accords d'Arusha signés le 4 août 1993 pour les parties rwandaises en conflit, a suscité une vive réprobation du continent africain. Ce retrait militaire massif apparaît comme un aveu d'impuissance. Dynamisée par Ali Hassan Mwinyi, président de la Tanzanie voisine où a été signé l'accord de paix, l'action diplomatique à laquelle participe la Minuar se poursuit entre le Front patriotique rwandais (FPR) d'Alexis Kanyarengwe et les Forces armées rwandaises.

Pourtant, ces dramatiques événements, abusivement réduits avec fatalisme et une certaine condescendance à "un conflit ethnique ancestral" entre Hutu majoritaires et Tutsi minoritaires, ont une logique politique, trop souvent dissimulée, sur laquelle peut se fonder une réelle solution. Faut-il rappeler à ce propos que Hutu et Tutsi ont une langue, une culture et un espace géographique et historique communs ?

Confronté à une offensive armée du FPR venue de l'Ouganda, le 1er octobre 1990, le président Habyarimana qui exerçait, depuis son coup d'Etat militaire de 1973, un pouvoir sans partage et ethniste (quotas dans les emplois publics ; refus de la citoyenneté rwandaise aux centaines de milliers de réfugiés à l'extérieur pour la plupart tutsi), ne dut son salut qu'à l'intervention prolongée des parachutistes français. Initialement envoyés pour l'éva-

cuation de nos ressortissants, ils n'ont été relevés par la Minuar qu'à la fin 93. Jusque-là, la France, tout en jouant un rôle de facilitateur diplomatique, a maintenu un appui financier et militaire massif au régime en place.

### Sauver l'accord d'Arusha

Les négociations engagées en août 1992 entre le gouvernement du Rwanda et le FPR ont abouti, un an plus tard, à l'accord d'Arusha. Il prévoit le retour sans condition des réfugiés, l'intégration des troupes du FPR dans l'armée nationale et la gendarmerie à hauteur de 40 %, et la mise en place d'un gouvernement et d'un parlement de transition dans lesquels tant le parti du président défunt et ses alliés, que les partis de l'opposition intérieure (intégrée à l'exécutif en avril 1992) et l'opposition extérieure armée (FPR) ne pourront avoir seuls une majorité. L'application de l'accord a été retardée par le général Habyarimana qui tentait de se constituer une majorité dans l'exécutif de transition en ralliant à lui des fractions de l'opposition intérieure (Mouvement démocratique républicain et Parti social-démocrate) et de les imposer au futur Premier ministre de transition, désigné à Arusha, Faustin Twagiramungu, président du MDR. Ayant miraculeusement échappé au massacre planifié par la garde présidentielle hutu de l'élite intellectuelle et politique hutu favorable à l'accord d'Arusha, comme le Premier ministre assassiné Agathe Uwilingiyimana, il est aujourd'hui l'homme-clé de la situation.

Dans ce pays surarmé, en premier lieu par Paris depuis la fin 90, les massacres de civils, Tutsi pour l'essentiel et opposants hutu, sont le fait de l'armée, mais aussi d'escadrons de la mort, des milices du MRDN, ancien parti unique, et de la coalition pour la défense de la république (extrémistes hutu) et de civils armés, ces dernières années, de façon systématique par les bourgeois qui les jugeaient fidèles au général Habyarimana.

Formé le 8 avril, le gouvernement intérimaire regroupe des faucons de l'ancien régime et des éléments de l'opposition intérieure ralliés au président peu avant sa mort. Il n'a aucune légitimité au regard de l'accord d'Arusha et le FPR, désigné à tort comme "rebelle", ne peut accepter d'être écarté de l'exécutif comme il l'a été. Le FPR, dont le noyau militaire initial essentiellement tutsi servit dans l'armée ougandaise, a été rejoint par les Hutu victimes des purges du régime Habyarimana. Attaché à une idéologie nationale dépassant l'opposition Hutu/Tutsi malgré son image négative notamment liée au passé colonial, il est un élément incontournable d'un règlement politique durable au Rwanda.

ARTICLE DE GUY LABERTIT, VENDREDI DU 29 AVRIL 1994

**L**a situation au Rwanda est inacceptable. Le Parti Socialiste demande au gouvernement français de tout faire pour qu'une commission d'enquête internationale puisse effectivement définir les responsabilités dans la mort des Présidents du Rwanda et du Burundi.

Il dénonce les seules explications ethniques qui travestissent la réalité politique du conflit. Pour le Parti Socialiste, la reprise du dialogue doit se faire avec les signataires des Accords d'Arusha.

La situation au Rwanda justifie la présence suffisante d'une force d'interposition inter-africaine ou des Nations Unies. Elle oblige la Communauté internationale à définir clairement leur rôle et leur mandat pour faciliter, après l'arrêt des combats, une solution politique.

COMMUNIQUÉ DU BUREAU NATIONAL DU 5 MAI 1994

### Commission AFRIQUE du 24 mai 1994

Traitant de la situation au Rwanda, la Commission Afrique a été l'occasion pour P. Berès, G. Fuchs, G. Labertit d'accueillir les camarades des partis socialistes belges wallon (E. Godin, Secrétaire aux relations internationales, M. Bouttet) et flamand (Dirk Van Der Maelen parlementaire). JP. Chrétien du CNRS, spécialiste du Rwanda et du Burundi, a participé à cette réunion animée, à laquelle G. Prunier, responsable de la zone, a apporté sa précieuse contribution.

Les interventions ont traité de l'historique de la tragédie de tout un peuple (un Rwandais sur quatre a été massacré ou est réfugié), de ses dimensions politique et ethniste, de l'ampleur de ces crimes contre l'humanité, des responsabilités particulières de la France et de la Belgique, de l'indifférence de la communauté internationale, et du rôle spécifique des socialistes auprès des démocrates rwandais. A cet égard, le PS a reçu le 24 mai F. Twagiramungu, Président du Mouvement démocratique et républicain (MDR) et Premier ministre désigné par l'accord d'Arusha, a poursuivi des contacts avec les parties rwandaises favorables à la paix et à la démocratie et entend agir avec les autres socialistes d'Europe, en particulier les Belges, à l'image de cette commission.

**A**u Rwanda, l'évolution de la situation sur le terrain après la prise de l'aéroport de Kigali par le Front Patriotique Rwandais (F.P.R.) ne doit pas faire perdre de vue l'objectif politique qui demeure l'application des Accords de paix d'Arusha. Une logique militaire jusqu'au boutiste ne conduirait qu'à une impasse. Face à la tragédie que connaît le peuple rwandais et parallèlement à la volonté politique de trouver une issue à ce conflit, l'action humanitaire de la communauté internationale ne pourra être efficace qu'à certaines conditions. Elle doit concerner Kigali mais aussi les zones frontalières, elle doit s'appuyer sur une force ayant des moyens de riposte.

EDITORIAL DE PERVERCHE BERÈS, LETTRE DE VENDREDI DU 27 MAI 1994



**D**es centaines de milliers de réfugiés aux frontières de la Tanzanie et du Burundi, des centaines de milliers de Rwandais continuant de fuir les zones de combats qui opposent l'armée rwandaise, les milices extrémistes du parti du défunt président Habyarimana et de ses alliés, au Front patriotique rwandais (FPR) qui s'est engagé dans une offensive militaire au lendemain des premiers massacres planifiés et perpétrés par la garde présidentielle. Peut-on imaginer deux à quatre millions de morts, en France, en moins de quarante jours sans que la communauté internationale ne mette à l'index les responsables de l'horreur et n'agisse pour sauver ceux qui peuvent encore l'être ? Alors que le Haut commissariat des Nations unies aux droits de l'homme se réunit à Genève, un tribunal international doit être constitué pour juger les coupables de ces crimes contre l'humanité.

L'ONU, après un retrait massif de ses effectifs en avril, livrant les populations civiles à l'extermination, a décidé le 17 mai d'envoyer 5.500 hommes. Au moment où l'armée rwandaise se débande et où le FPR contrôle les points stratégiques de la capitale -dont l'aéroport- et plus de la moitié d'un pays qui se vide de ses paysans abusés par une propagande ethniste d'un "gouvernement" illégitime au regard des accords d'Arusha et allié aux milices assassines.

Le FPR qui l'emporte militairement, peut faciliter la fin du cauchemar. Si ses actes de représailles sont

condamnables, ils ne peuvent être assimilés aux massacres systématiquement commis par l'armée et les milices. Il peut faciliter cette fin en autorisant l'ONU -qui aurait mandat de riposter à toute attaque des milices et de l'armée- à protéger des zones de sécurité et à ouvrir des couloirs auxquels Bernard Kouchner est attaché et qui permettraient d'acheminer l'aide humanitaire. Mais on comprend la méfiance du FPR lorsque certains "facilitateurs" diplomatiques envisagent d'associer ceux qui ont appelé au génocide à la solution politique, une fois obtenu le cessez-le-feu. A quoi peut servir une réunion des chefs d'Etat de la région incluant le président zaïrois Mobutu, soutien de l'armée rwandaise et interdit de visa en Europe et aux Etats-Unis, qui maintient son propre pays dans le chaos sans fin ? Pourquoi ne pas rendre effectif un embargo sur les armes neutralisant ceux qui arment encore aujourd'hui les belligérants, et appliquer les accords d'Arusha sous l'égide de l'ONU et de la Tanzanie, puissance crédible de la région.

Le mouvement démocratique et républicain (MDR) de Faustin Twagiramungu, Premier ministre désigné par l'accord d'Arusha en août 1993, le Parti social-démocrate (PSD), le Parti libéral (PL) y sont prêts, et les socialistes de France et d'Europe doivent publiquement les soutenir. Deux difficultés actuelles sont surmontables par l'action diplomatique : d'une part, convaincre le FPR qu'une option militariste jusqu'au-boutiste serait pour lui suicidaire à terme ; d'autre part, choisir une représentation acceptable au sein du Mouvement républicain national pour le développement (MRDN), l'ancien parti unique, signataire d'Arusha, qui a basculé dans l'extrémisme, percevant le soutien de la France comme un encouragement à ses démons ethnistes.

Les possibilités d'une action humanitaire, attendue par tous, et d'une solution politique, trop souvent biaisée, existent. Paris a trop pesé dans l'histoire récente du Rwanda pour que les autorités françaises, abandonnant les errements du passé et leurs complicités coupables, ne puissent contribuer à les concrétiser, au delà de la mission de témoignage de l'actuel ministre de la Santé. Mais l'ONU, qui ne parvient pas à réunir une force de paix suffisante, constate "l'apathie" et "l'égoïsme" des Etats qui hésitent à s'impliquer en envoyant des hommes sur le terrain.

*La poursuite de la guerre civile au Rwanda, qui a repris après la mort du président Habyarimana, rend plus terrible le calvaire de tout un peuple. Plus d'un Rwandais sur quatre est mort ou réfugié et l'ampleur de l'exode pose avec acuité un problème de survie pour ces réfugiés. D'autant que la communauté internationale est longtemps restée indifférente, à l'image de sa scandaleuse lenteur à constituer la force de 5.500 Casques bleus dont l'envoi a été décidé par le Conseil de sécurité le 17 mai. C'est au 1er juin qu'a été fixée la reprise des pourparlers entre les Forces armées rwandaises (FAR) et le Front patriotique rwandais (FPR) sur les modalités d'un cessez-le-feu. Une première rencontre, le 30 mai, au siège de la Mission des Nations unies pour l'assistance au*

*Rwanda (MINUAR) a conclu à un accord sur l'évacuation des populations civiles de la capitale bloquées dans les zones de tirs. Mais la mort, le lendemain, d'un officier des Casques bleus, a décidé la MINUAR à suspendre ses activités.*

*Dans le pays, le rapport de force militaire favorable au FPR a contraint à la fuite un "gouvernement" illégitime, auto-proclamé au mépris de l'accord d'Arusha, après la mort du président et l'assassinat du Premier ministre, le 7 avril, par la garde présidentielle. La victoire du FPR sur le terrain doit déboucher sur une urgente solution politique. L'initiative kényane d'un sommet régional n'a de sens que si elle respecte la logique de l'accord d'Arusha.*

ARTICLE DE GUY LABERTIT, VENDREDI DU 3 JUI 1994

**L**es efforts pour établir un cessez-le-feu et un retour de la paix au Rwanda ne peuvent que susciter un grand soulagement et un immense espoir. Toute logique militariste d'où qu'elle vienne serait suicidaire.

Toutefois, la situation actuelle au Rwanda n'autorise pas à oublier de désigner et de juger les responsables de ces crimes contre l'humanité, en particulier les milices alliées du gouvernement auto-proclamé et illégitime au regard des accords d'Arusha.

Le Parti Socialiste s'inquiète vivement des dernières propositions françaises annoncées par Alain Juppé, qui, sous couvert d'action humanitaire, accorde un blanc-seing aux auteurs des massacres.

Le Parti Socialiste, favorable à la présence d'une force internationale au Rwanda, est opposé à l'envoi de soldats français dans le cadre de cette force, car la politique partisane de la France la disqualifie pour participer à une action militaire sur le terrain.

COMMUNIQUÉ DE PERVERCHE BERÈS DU 16 JUI 1994

**L**e Parti Socialiste apporte à l'intervention française au Rwanda, mise en oeuvre après le vote de la Résolution 929 du Conseil de Sécurité, une approbation conditionnelle.

Approbation car il apparaît impossible de laisser se poursuivre sans réaction des tueries à bases ethnique et politique et seule la France a apparemment dans l'immédiat la volonté et la capacité d'agir.

Mais approbation conditionnelle car le PS considère que le rôle passé de notre pays au Rwanda peut à bon droit le rendre suspect de partialité et que, dans ces conditions, une vigilance particulière s'impose. Les socialistes exerceront notamment cette vigilance sur deux points : le maintien des liaisons indispensables entre l'état-major de l'opération et le FPR; le fait que notre action ne doit en aucun cas permettre le renforcement des autorités et organisations qui portent la responsabilité du déclenchement des tueries.

COMMUNIQUÉ DE GÉRARD FUCHS DU 24 JUI 1994